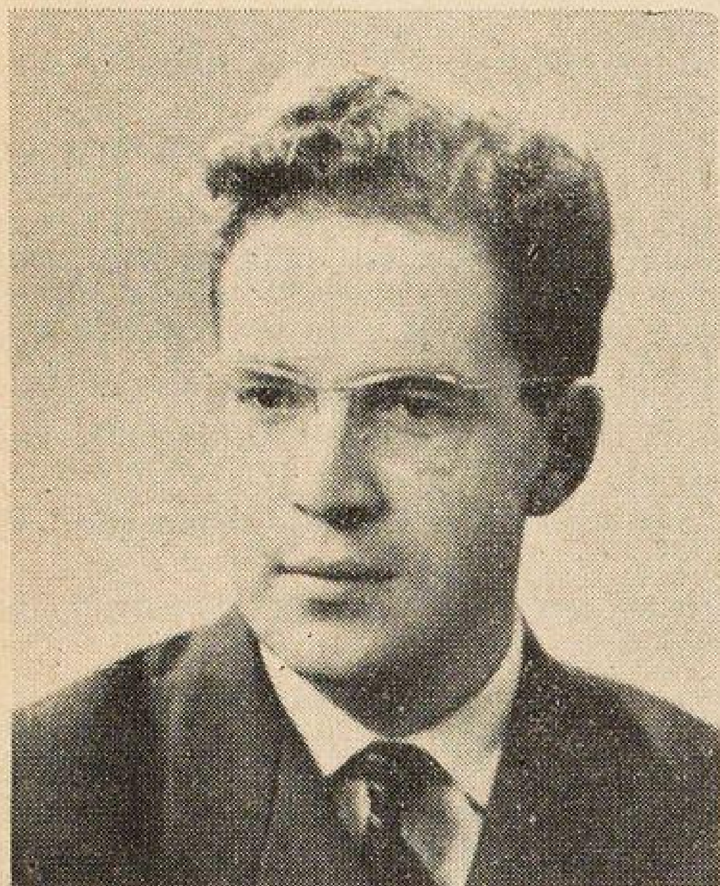


Rᴇ́ᴘᴜʙʟɪǫᴜᴇ Fʀᴀɴçᴀɪsᴇ — Dᴇ́ᴘᴀʀᴛᴇᴍᴇɴᴛ ᴅᴇ ʟ'Oʀɴᴇ
Cɪʀᴄᴏɴsᴄʀɪᴘᴛɪᴏɴ ᴅᴇ MORTAGNE

# Elections Législatives du 23 Novembre 1958

# Louis MERMAZ

## *Candidat d'Union Démocratique et Paysanne*

Rᴇᴍᴘʟᴀçᴀɴᴛ ᴇ́ᴠᴇɴᴛᴜᴇʟ : Joseph CAMUS
*Directeur du Centre de Formation Professionnelle des Adultes, de l'Orne*

## Electrices, Electeurs,

I

Depuis mon entrée dans la vie publique, j'ai constamment demandé une politique de paix et d'entente avec les peuples d'Outre-Mer, qu'il faut garder groupés librement autour de la France. J'ai réclamé une rénovation des mœurs parlementaires et la stabilité ministérielle, sans laquelle aucune œuvre ne peut être menée à bien. J'ai eu l'honneur, au cours des Assises nationales de l'U. D. S. R. tenues à Paris à l'automne dernier, de faire le Rapport Agricole et de me voir confier la présidence de la Commission Agricole permanente. J'appartiens depuis toujours à une petite commune rurale, et je connais les problèmes de la terre pour les vivre directement. Je ressens vos difficultés et vos aspirations, parce que je suis un des vôtres. Je sais aussi qu'à notre époque, les questions agricoles demandent à être étudiées avec le plus grand soin, et que l'approche du Marché Commun requiert plus de vigilance que jamais. Seuls des hommes très avertis des questions économiques peuvent prendre en mains les intérêts de la profession et intervenir efficacement au Parlement et surtout dans les Commissions.

Telles sont les responsabilités que j'ai prises. Telle est la tâche que je vous demande de bien vouloir me confier.

II

Mais au cours des dernières années, la politique d'industrialisation (justifiée en soi) s'est faite au prix de sacrifices demandés presque exclusivement à l'Agriculture et à l'Artisanat. Cela est injuste et dangereux. Les Ministres de l'Agriculture — qui, à l'exception de deux d'entre eux, ont appartenu depuis 1951 au Groupe des « Indépendants » — ont laissé les ruraux sans défense devant les importations massives (viande). Il a fallu attendre l'arrivée au Ministère des Finances d'un homme de gouvernement du Centre, de M. Félix Gaillard, pour qu'un espoir se lève avec le choix de la politique d'indexation des prix agricoles (décret de Septembre 1957).

Sinon, la même carence s'est manifestée en d'autres secteurs : absence de logements, réforme fiscale sans cesse remise, maintien injuste des zones de salaires.

D'autre part, l'Union Française a été victime d'une double opposition. Le Parti Communiste, qui pratique la politique du pire, a voté systématiquement contre tous les gouvernements. Et des hommes (tels que le député sortant de notre Circonscription), se réclamant de partis nationaux qui dénoncent devant le Pays le danger communiste, ont joint, au Parlement, leurs suffrages à ceux des communistes : ils ont renversé ainsi des gouvernements dont ils avaient accepté l'investiture ou qu'ils avaient eux-mêmes investis à partir d'un contrat de majorité, et dans lesquels siégeaient certains de leurs collègues de groupe plus clairvoyants. C'est qu'il s'agissait, dans l'esprit des chefs de file qui orientaient les votes, de faire obstacle, à n'importe quel prix, à la politique de réformes en Algérie et en Afrique noire.

Aujourd'hui, le Général de Gaulle met son prestige et son autorité au service d'une politique libérale en Afrique. Mais il faut craindre que ceux qui se firent hier, consciemment ou non, les porte-parole des grandes Compagnies coloniales, et qui approuvent ou se taisent maintenant par calcul électoral, ne reprennent demain leur attitude destructrice. En voulant bien m'accorder votre confiance sur un programme raisonnable et modéré, vous condamnerez justement l'esprit de parti et d'intrigue qui a fait tant de mal à notre pays.

III

Voici les principaux points du programme que je m'efforcerai d'appliquer, si vous voulez bien m'envoyer au Parlement pour y représenter notre Circonscription :

## I. - POUR SAUVEGARDER L'UNION FRANÇAISE, il faut :

**OBTENIR UNE SOLUTION POLITIQUE EN ALGÉRIE :**

— pour que le pétrole et les mines du Sahara soient mis à l'abri des convoitises étrangères ;

— pour que les efforts de notre armée, qui se bat avec courage, ne soient pas exploités par des clans privilégiés ;

— pour que les réformes annoncées par le Général de Gaulle, à Constantine, créent les conditions d'un cessez-le-feu.

**CONSTRUIRE LA COMMUNAUTÉ FRANCO-AFRICAINE :**

— afin de donner à chaque peuple la possibilité d'évoluer conformément à ses aspirations dans un cadre fermement dessiné ;

— afin de réserver à l'Algérie une place éminente dans l'ensemble fédéral français ;

— afin de permettre en France, par le **RETOUR A LA PAIX**, une politique économique et sociale de progrès.

## II. - EN POLITIQUE EXTÉRIEURE, il faut :

1°) Renforcer **l'alliance occidentale**, mais faciliter la détente entre l'Ouest et l'Est ;

2°) Exiger de l'U. R. S. S. qu'elle s'engage dans la voie du **désarmement simultané et contrôlé** ;

3°) Poursuivre la **construction européenne.**

## III. - POUR LE SALUT DE NOTRE DÉMOCRATIE, il faut :

— assurer, dans le cadre de la nouvelle Constitution, **la stabilité** et l'autorité des gouvernements ;

— réformer l'Etat et réduire son train de vie : en s'attachant à supprimer les gaspillages des secteurs public et semi-public ;

— soumettre au contrôle parlementaire le budget des entreprises nationalisées ;

— contrôler plus étroitement les dépenses de la Sécurité Sociale ;

— équilibrer le budget, afin de réduire les causes d'inflation.

Le vote **personnel** des députés constitue une excellente réforme.

## IV. - EN POLITIQUE ECONOMIQUE, AGRICOLE et SOCIALE, tous mes efforts tendront à obtenir :

1°) Que les **AGRICULTEURS** bénéficient de l'application correcte des **prix garantis** et de l'indexation ;

— que la loi Laborbe (prix du lait) soit mieux respectée (sans recourir à la taxe de résorption, qui ne serait qu'un nouvel impôt déguisé) ;

— qu'une lutte efficace soit enfin entreprise contre la concurrence déloyale des trusts de la margarine ;

— que le régime des lois sociales en agriculture soit profondément amélioré ;

— qu'il soit mis fin à la désastreuse politique des importations agricoles, et que des débouchés étrangers s'ouvrent à nos produits ;

— que des investissements massifs soient réalisés pour les adductions d'eau, l'électricité-force, la voirie, l'habitat, l'équipement individuel ;

— que l'équipement de nos campagnes soit entrepris afin de rendre moins pénibles les **conditions d'existence et de travail** des femmes ;

— que les prêts à l'installation des jeunes ruraux soient notablement augmentés ;

— qu'on crée un Institut National de Prophylaxie du bétail ;

— que les Pouvoirs publics aident l'Agriculture française à participer au Marché Commun, mais qu'ils la protègent contre une invasion éventuelle des produits laitiers étrangers et contre le dangereux projet de zone de libre échange.

2°) Que la **FISCALITÉ SOIT RÉFORMÉE**, en particulier :

— par l'exonération de la taxe sur le chiffre d'affaires ;

— par la suppression de la patente ;

— par la notion nouvelle du salaire du commerçant et de l'artisan.

3°) Que les **COMMERÇANTS** et les **ARTISANS** participent aux avantages sociaux ;

— que la politique du crédit soit assouplie ;

— qu'on encourage à la formation des jeunes artisans, par l'exonération du maître d'apprentissage de toute cotisation à la Sécurité Sociale et aux Allocations Familiales (avec prise en charge de l'apprenti par la Médecine scolaire) ;

— qu'ils soient mis à même de profiter de la mise en valeur du Perche et du Pays d'Ouche et du développement du tourisme.

4°) Que les **SALARIÉS** ne soient plus soumis à des abattements de zone injustes ;

— qu'ils bénéficient de l'accélération des programmes de logement et plus largement de l'aide à l'accession à la propriété individuelle.

5°) Que les **PERSONNES AGÉES** soient enfin protégées par le fonctionnement et le financement du Fonds National Vieillesse et par l'élévation de la retraite.

6°) Que les **JEUNES** bénéficient :

— d'une politique de la **FAMILLE** ;

— de l'accélération des constructions scolaires ;

— de l'allocation études ;

— de la réduction du service militaire ;

— de l'aide aux jeunes ménages ;

— d'une politique du logement hardie et énergique ;

— de loisirs sains et d'un équipement sportif plus poussé.

7°) Que les **VICTIMES DE LA GUERRE** soient davantage soutenues et aidées.

Il faut enfin maintenir la paix scolaire dans le respect de la liberté d'enseignement.

C'est sur ce programme, Electrices, Electeurs, que j'ai l'honneur de solliciter votre confiance.

La France de l'automne 1958 est une France grave et mesurée. Les Electrices et les Electeurs entendent pouvoir se prononcer sur un programme nettement formulé. Je veux montrer que le scrutin d'arrondissement est parfaitement compatible avec une campagne d'idées.

Je ne perdrai pas une minute à polémiquer avec des candidats auxquels les récents événements semblent ne rien avoir appris.

La France a besoin, plus que jamais, d'ordre et d'autorité.

POUR UNE FRANCE PROSPÈRE,

POUR UNE ŒUVRE DE JUSTICE SOCIALE,

# VOTEZ Louis MERMAZ

**PROFESSEUR**

**Candidat d'Union Démocratique et Paysanne**

La Gonfrière, *par St-Evroult-N.-D.-du-Bois.*

**ATTENTION !... Pour être valable, votre bulletin de vote ne doit comporter aucune modification, aucune surcharge, aucune rature.**

Mortagne. — Imprimerie R. Danguy